



Fiche n°L2-M-03

Priorité : Lot 2

Projet matériel

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ À SAINLEZ

1. Description succincte du projet

Le projet vise à acquérir un terrain dans le village de Sainlez, à proximité de l'école et du cimetière qui bordent le site, pour y aménager un espace de convivialité.

Le site comprendra :

- une aire de convivialité, avec plaine de jeux,
- un terrain multisports,
- un verger,
- une petite aire de stationnement, avec une sécurisation de la traversée vers le cimetière,
- une zone libre d'aménagement, pour l'implantation éventuelle d'un chapiteau (10X10).

Notons qu'un accès piéton sera aménagé en dolomie et permettra la distribution des différents espaces.

La conception du projet sera guidée par des critères d'accessibilité à tous types de publics, de confort et de facilité d'entretien.

Le site jouxte l'école ; il s'agit d'une prairie en zone constructible qui vient d'être acquise par le voisin. On notera la présence d'un talus au niveau de la voirie et, au sud de l'école, d'un accès aux pâtures.

2. Justification du projet

Le manque d'espaces extérieurs de rencontre a été clairement identifié dans le diagnostic partagé tant en termes de cadre de vie que d'aménagement du territoire.

Le centre du village de Sainlez ne présente plus beaucoup d'espaces libres pour l'aménagement d'un espace public. L'opportunité d'achat répond bien aux besoins d'un espace central à proximité des équipements publics du village que sont la maison de village, l'école, le cimetière, les aménagements de la Mémoire civile et l'église et qui constituent des lieux de vie essentiels du village.

Le projet permettra de créer un espace de rencontre facilement accessible et offrant diverses fonctions s'adressant à l'ensemble de la population.

Effets directs et multiplicateurs

- Renforcement des contacts entre villageois
- Utilisation par différents publics, favorisant l'intergénérationnel
- Renforcement du maillage écologique
- Sécurité routière (rétrécissement voirie)
- Renforcement de l'attractivité touristique (à proximité du Musée de la Mémoire civile de Sainlez)

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-IM-02 : Résolution des problèmes de sécurité routière
- L2-IM-08 : Développement des pratiques sportives pour les Fauvillersois(es)
- L3-M-06 : Création d'espaces sportifs et de plaines de jeux

- L3-IM-05 : Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale
- L3-IM-04 : Mise en place d'actions en faveur de la nature
- L3-M-10 : Création d'une vitrine de la vie lors de la 2^{ème} guerre mondiale
- L2-IM-04 : Renforcement de la promotion touristique de la commune

En conclusion, le projet se justifie par la nécessité d'aménager l'un des derniers espaces libres au sein du village pour créer un espace de rencontre et de convivialité.

Le caractère rural du projet lui est conféré par son adaptation aux besoins spécifiques villageois et à son intégration dans l'environnement bâti.

3. Lien à la stratégie du PCDR

Social	2 S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
	2.1 En facilitant l'accès au sport et à la culture
Environnement	3 Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale
	3.1 En assurant le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal
Environnement	4 Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement
	4.2 En favorisant la biodiversité et en sensibilisant au respect de la nature
Economie	5 Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal
	5.3 En améliorant la sécurité routière sur tout le territoire
Economie	6 Soutenir une économie circulaire et les circuits courts
	6.1 En promouvant les activités, offres commerciales alternatives et emplois locaux

Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : développer les équipements et les services
- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris des citoyens les plus défavorisés ; être une commune dynamique, attentive aux besoins des acteurs économiques, tout en soutenant les initiatives culturelles et en valorisant ses atouts touristiques
- PCS (Plan de Cohésion Sociale) : favoriser l'accès à la santé, rompre l'isolement

4. Impacts du projet sur le développement durable

Social et culturel	Environnement	Économique	Exemples d'impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable
+++			Le projet a un impact positif sur la cohésion sociale grâce à l'espace de rencontre et de convivialité qu'il propose, au centre du village et le lien avec les autres pôles importants du village (cimetière, école ou maison de village).
	++		Il a un impact positif sur le pilier environnemental, par le renforcement du maillage vert que proposent le verger, potager ou les plantations liées à l'espace de convivialité.

5. Localisation et statut

Localisation au sein de la commune

Le projet est idéalement placé au centre du village de Sainlez, à proximité de l'école, du cimetière et de la maison de village.

Adresse : à côté du 40, Rue du Monument à Sainlez



Présentation du périmètre d'intervention

Cadastre : FAUVILLERS 2 DIV/ Section : A/ n°202B (partie) + Domaine public pour les abords à front de rue

Statut de propriété

Propriété privée.

Cadre légal

Le bien est notamment repris :

- en zone d'aménagement communal concerté déjà mise en œuvre
- en zone d'assainissement collectif du PASH

Le bien n'est pas repris comme site classé.

6. Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur du projet : Commune
- Autres intervenants financiers potentiels : Développement Rural, Espaces verts, Infrasports
- Partenaires associés : CLDR, école de Sainlez, Commissariat Général au Tourisme, Mémoire Civile, Comité de la maison de village

7. Programme de réalisation

Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche

- Le projet répond à plusieurs besoins et fonctions essentiels exprimés lors du diagnostic partagé, en lien avec de nombreuses fiches-projets du PCDR.
- Le projet offre une belle opportunité pour développer la dynamique locale et la vie sociale du village de Sainlez en y proposant de nouvelles fonctions.
- Le projet a été évoqué dès les informations/consultations de la population ; il a été plébiscité sur la plateforme de consultation numérique. Lors de la rencontre du 3 mars 2020, la CLDR a confirmé l'importance de ce projet en l'inscrivant dans une programmation de 4 à 6 ans.

État du dossier/ Etat actuel

- Des contacts ont été pris entre la Commune et le nouveau propriétaire du terrain visé, qui est d'accord de céder une partie de la parcelle pour ce projet.

Programme des travaux

Acquisition du bien

- Il s'agit d'acquérir une moitié de la parcelle soit +/-1.500m².

Aménagement de l'aire de convivialité et de son accès (+/-250m²)

Abri barbecue

- Création d'une dalle avec couverture de toiture
- Ajout d'un barbecue avec cheminée
- Ajout d'un local technique (raccordement en eau et en électricité)

Zone de pique-nique avec tables et bancs

- Aménagement d'une zone gazonnée avec 3 sets de pique-nique

Piste de pétanque

- Aménagement en dolomie avec bordures en béton et accès périphérique d'une largeur d'au moins un mètre
- Installation de deux bancs

Plaine de jeux

- Espace sécurisé avec quelque module de jeux « petite enfance »

Petit espace sportif

- Espace polyvalent

Espace libre d'aménagement avec revêtement portant pour l'implantation éventuelle d'un chapiteau (10mx10m)

Verger (250m²)

- Plantation de 8 arbres fruitiers

Accès (40m pour piétons)

- L'accès piéton sera aménagé en dolomie avec une bordure en pavés de rive sur une largeur d'au moins 2m et permettra la distribution des différents espaces.

Petite aire de stationnement

- Création d'un remblai avec talus vers l'espace de convivialité
- Aménagement de places de stationnement en pavé béton drainant

Sécurisation de la traversée vers le cimetière

- Rétrécissement de la voirie avec panneau de signalisation

Planification des travaux

Le projet entraîne-t-il un phasage des demandes de Convention ?

OUI

NON

Démarches administratives à réaliser

- Acquisition de la partie de parcelle à Sainlez
- Obtention d'une convention faisabilité
- Désignation d'un auteur de projet
- Consultation des habitants et des partenaires associés pour préciser l'avant-projet
- Consultation du Parc Naturel, d'Adalia, d'Ecowal et les espaces verts pour les aménagements d'espaces verts

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

- La conception et les travaux d'aménagement seront développés dans un objectif de durabilité et également de polyvalence (adaptabilité des espaces dans le temps).
- Gestion communale de l'espace.
- Entretien régulier par la commune et les utilisateurs.

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Réalisation des travaux	Les travaux ont été réalisés	PV de réception des travaux, inauguration, communication

Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Enquête de satisfaction dans le village	Au moins 50 % des personnes interrogées satisfaites des aménagements	Enquête réalisée par l'administration communale

9. Annexe

- Schéma d'organisation : situation projetée

